

# Avis de Soutenance

Madame Marine MEUCCI

Sciences de l'environnement : Anthropologie biologique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*La gestion des corps de soldats en France : exemple de la Première Guerre mondiale*

dirigés par Madame Caroline COSTEDOAT et Madame Emeline VERNA

Soutenance prévue le **mardi 10 juin 2025** à 14h00

Lieu : Technopôle de l'Arbois-Méditerranée, BP80, 13545 Aix-en-Provence

Salle : Amphithéâtre

## Composition du jury proposé

Mme Caroline COSTEDOAT	Aix Marseille Université	Directrice de thèse
M. Éric CRUBÉZY	Université de Toulouse	Rapporteur
M. Nicholas MÀRQUEZ-GRANT	Université de Cranfield	Rapporteur
Mme Emeline VERNA	Aix-Marseille Université	Co-directrice de thèse
M. Dejan DIMITRIJEVIC	Université Lumière Lyon 2	Examineur
M. Michel SIGNOLI	Aix-Marseille Université	Examineur
M. Éric MAURY	Office National des Combattants et des Victimes de Guerre	Invité

**Mots-clés :** Anthropologie, Première Guerre mondiale, Archéologie, Soldat,

## Résumé :

Avec un chiffre officiellement arrêté à 9,7 millions de morts militaires, la Première Guerre mondiale est une catastrophe humaine responsable d'une hécatombe à grande échelle. Les soldats dont les corps n'ont pas été retrouvés sont encore aujourd'hui au nombre de 700 000, toutes nationalités confondues. C'est dans ce contexte précis que s'inscrit la recherche de thèse « La gestion des corps de soldats en France : exemple de la Première Guerre mondiale », ces soldats disparus étant encore découverts chaque année dans une grande variété de contextes, allant des chantiers aux découvertes fortuites. La prise en charge de ces corps est la responsabilité du ministère des Armées et plus particulièrement de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre, comme le prévoit différentes mesures législatives, toutes en lien avec le statut « Mort pour la France » de ces soldats. De ce constat, un protocole de prise en charge archéo-anthropologique de sauvetage, mais également un protocole d'analyse anthropologique des restes humains ont été construits. La création de ces protocoles se base sur les cadres législatifs, administratifs, techniques et scientifiques dans lesquels s'inscrivent ces corps, dont la caractérisation n'est ni archéologique ni judiciaire. D'un point de vue plus global, l'étude de ces découvertes et des squelettes associés permet de dégager des réflexions plus larges notamment sur les contextes d'inhumation ou

d'ensevelissement de ces corps, les conditions sanitaires ou encore les conséquences traumatiques (osseuses) de l'artillerie de l'époque. Pour répondre à tous les enjeux et problématiques que soulèvent la prise en charge et l'analyse des corps de soldats de la Première Guerre mondiale, il est indispensable de considérer une étude interdisciplinaire faisant appel à l'archéologie, l'anthropologie, l'histoire, l'éthique ou encore les études juridiques. L'utilisation d'autant de disciplines complémentaires permet une caractérisation exhaustive de ces sites, mais également l'individualisation et l'identification de ces corps, destinés à être inhumés dans une sépulture perpétuelle aux frais de l'État ou à être rendus à leurs descendants.

LE DOYEN  
Georges LEONETTI